

E 2800(-)1990/106/19
[DoDiS-8872]

Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre

ENTRETIEN AVEC M. HAMMARSKJÖLD, LE LUNDI 6 OCTOBRE 1952, À 17 H.¹

[Berne, 6 octobre 1952]

Nous avons examiné avec M. Hammarskjöld les problèmes intéressant les relations entre la Suède et la Suisse, d'une part, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (plan Schuman), d'autre part².

La situation de la Suède est différente de la nôtre puisque c'est un pays producteur de minerai de fer et d'acier. La Suède n'a pas l'intention d'adhérer à la Communauté, pour des raisons politiques et économiques. Elle ne prendra pas d'initiative en vue de négociations avec la Haute Autorité, mais se propose de se faire représenter auprès de celle-ci par une délégation dirigée par un diplomate du rang de secrétaire de légation, accompagné de techniciens.

Nous avons abordé également la question de l'envoi d'une mission neutre en Corée pour contrôler l'observation des conditions d'armistice³. La situation de la Suède est différente de celle de la Suisse puisque la Suède fait partie des Nations Unies. La question de la neutralité ne joue, pour elle, pas le même rôle que pour la Suisse⁴. Toutefois, certaines questions, en particulier concernant les conditions dans lesquelles la mission neutre pourra exercer son activité, intéressent les deux pays. Le Gouvernement suédois est en train de préparer un aide-mémoire qui nous sera communiqué⁵. J'ai déclaré que, de notre côté, nous envisagions de faire certaines réserves au sujet de la neutralité⁶.

1. Cf. la liste non-datée des entretiens de M. Petitpierre avec des personnalités étrangères, E 2800(-)1990/106/14 (DoDiS-9257).

2. Cf. table méthodique du présent volume: La Suisse et la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Vgl. die nicht datierte Liste der Gespräche M. Petitpierres mit ausländischen Persönlichkeiten, E 2800(-)1990/106/14 (DoDiS-9257).

3. Cf. table méthodique du présent volume: Bons offices.

4. Sur la politique de neutralité de la Suède, cf. N° 69 dans le présent volume.

5. Cf. la lettre d'A. Daeniker à M. Petitpierre du 25 octobre 1952 qui contient le projet d'un aide-mémoire suédois, E 2001(E)1988/16/662/5.

6. Cf. la note suisse du 13 avril 1953 transmise par la Légation suisse à Washington au Département d'Etat américain, le 14 avril 1953, E 2001(E)1988/16/662/5 (DoDiS-9638). Cf. aussi la note suisse approuvée lors de la séance du Conseil fédéral du 9 juin 1953 et adressée aux Etats-Unis d'Amérique et à la Chine, le 9 resp. le 10 juin, E 1004.1(-)/1/554 (DoDiS-9444).